



# CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE-RENDU du 25 JUIN 2015 (valant procès-verbal)

Étaient présents : Pierre TOIRE, Patrick VIAUD, Philippe MOURGUES, Arnaud DARDON, Guillaume VERNEYRE, Nicolas LACROIX, Bruno BOUTET, Jean-Marie PEETERS, Sabrina DURVILLE,  
Sous la présidence de M. Jean-Pierre FEL, Maire.

Représentés : NEANT

Absents et excusés : Jean-François RISPAL

A été élu secrétaire de séance : Bruno BOUTET

### Sommaire

1. Approbation du compte-rendu du 11 juin 2015 (DE_2015_45) .....	1
2. Election sénatoriale partielle : désignation des délégués et suppléants (DE_2015_046) .....	1
Questions et informations diverses.....	3

### ***Ouverture de la séance à 7H30***

Le quorum étant atteint (10 présents soit 10 votants) Monsieur le Maire propose de poursuivre l'ordre du jour.

#### **1. Approbation du compte-rendu du 11 juin 2015 (DE\_2015\_45)**

Monsieur le Maire propose l'approbation du compte-rendu de la séance du 11 juin 2015 dont chaque conseiller a été destinataire. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte-rendu avant son adoption définitive.

Nicolas Lacroix pose une question concernant les débats qui n'apparaissent pas. M. le Maire rappelle qu'un compte-rendu ne fait que retranscrire les délibérations prises, sans débat. Le fichier audio reste disponible en mairie.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- **D'APPROUVER** le compte-rendu du 11 juin 2015.

**Pour : 10          Contre : 0          Abstention : 0**

#### **2. Election sénatoriale partielle : désignation des délégués et suppléants (DE\_2015\_046)**

*Vu le code électoral,*

*Vu le décret ministériel 2015-685 du 18 juin 2015 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection sénatoriale partielle,*

*Vu l'arrêté préfectoral n°2015-0726 du 19 juin 2015 relatif aux élections des délégués des conseils municipaux et des suppléants au collège départemental chargé d'élire un sénateur et qui fixe le nombre de délégués titulaires et de suppléants à élire dans chaque commune et précise également le mode de scrutin applicable,*

*Vu la circulaire NOR/INTA/1411886C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs,*

*Considérant qu'il convient que le Conseil Municipal se réunisse le 25 juin 2015 pour élire ses délégués et ses suppléants en vue de l'élection sénatoriale partielle,*

*Considérant que les délégués seront appelés à voter le 06 septembre 2015,*

*Compte-tenu que dans les communes de moins de 9000 habitants le nombre de délégués est fixé en fonction de l'effectif légal du Conseil Municipal résultant du dernier renouvellement général (art. L 284), le Conseil Municipal doit élire 3 délégués et 3 suppléants en vue de l'élection sénatoriale partielle.*

*M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM Pierre TOIRE, Jean-Marie PEETERS, Nicolas LACROIX, Guillaume VERNEYRE. La présidence du bureau est assurée par ses soins.*

### **Election des délégués**

Après appel de candidatures, se présentent : Nicolas LACROIX, Philippe MOURGUES et Patrick VIAUD.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 10
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 10
- Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Patrick VIAUD : 10 voix
- Philippe MOURGUES : 10 voix
- Nicolas LACROIX : 10 voix

**Sont élus délégués, au 1er tour, en vue de l'élection sénatoriale : Patrick VIAUD, Philippe MOURGUES, Nicolas LACROIX et déclarent accepter ce mandat.**

### **Election des suppléants**

Après appel de candidatures, se présentent : Sabrina DURVILLE, Pierre TOIRE, Guillaume VERNEYRE.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 10
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 10
- Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Pierre TOIRE : 10 voix
- Sabrina DURVILLE : 10 voix
- Guillaume VERNEYRE : 10 voix

**Sont élus suppléants, au 1er tour, en vue de l'élection sénatoriale : Pierre TOIRE, Sabrina DURVILLE, Guillaume VERNEYRE et déclarent accepter ce mandat.**

Les délégués seront convoqués le 06 septembre 2015 à la Préfecture. En cas d'absence, le suppléant sera convoqué.

**Les pièces annexes aux dossiers présentés lors de cette réunion sont disponibles en mairie.**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 08h00.**

#### Questions et informations diverses

- **Spectacle de Théâtre de rue** : jeudi 25 juin 2015 dans le bourg à 18h30. Rendez-vous place de la fontaine.
- **Fête des écoles** : samedi 27 juin 2015 à partir de 16h30 à la salle des fêtes.
- **Match d'entraînement du FCHC** : 1<sup>er</sup> entraînement et 1<sup>er</sup> contact entre tous les joueurs samedi 27 juin 2015 à 14h30.
- **Projet de piste de « Pump Track »** : projet de Grégory CAMMAS et Sébastien MAS. Piste qui serait sur le terrain annexe du foot. Surface de 120 m<sup>2</sup> : 13m x 9m. Principe : Ils souhaitent créer une association affiliée à la Fédération Française de Cyclisme à destination des jeunes de Thiézac en premier lieu. Cela ferait de cette association le seul club de VTT du Cantal. Grégory CAMMAS est habilité à créer et mettre aux normes une telle piste. Objectifs par la suite : ouvrir des chemins de VTT du Plomb à Thiézac, organiser une manche de Coupe d'Auvergne... Seul coût pour la commune : amener de la terre sur le terrain. Attente de la création de l'association avant de mettre à disposition le terrain.

#### Exemple de piste :



- **Prochaine réunion du Conseil Municipal probablement avant le 14 juillet 2015.**

#### Questions du public

- **NEANT**

**Le secrétaire de séance,  
Bruno BOUTET**